

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

AGRÈMENT D'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) / RENOUVELLEMENT D'AGREMENT D'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

DOSSIER ADMINISTRATIF

- Formulaire CERFA n°13394*04 de demande à retourner dûment rempli
- Photo d'identité
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité, mentionnant la nationalité (*carte nationale d'identité ou passeport*)
- Copie d'un titre de séjour en cours de validité autorisant l'exercice d'une activité professionnelle pour les personnes ressortissantes d'un pays non membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen
- Copie d'un justificatif de domicile (*quittance de loyer de moins de 6 mois, facture de gaz, d'électricité, d'eau ou de téléphone (fixe ou mobile) de moins de 6 mois, attestation d'assurance logement, avis d'imposition ou de non-imposition de l'année précédente (impôt sur le revenu, taxe d'habitation ou taxe foncière), titre de propriété*)
- Formulaires de demande du bulletin n°2 du casier judiciaire, dûment remplis pour :
 - le candidat à l'agrément**Et**
 - tout majeur vivant au domicile, hormis les majeurs accueillis en application d'une mesure d'aide sociale à l'enfance.

Grâce à ce formulaire, la demande sera faite par le Président du Conseil départemental auprès du service du Casier judiciaire national

- en cas de possession d'un diplôme dans le domaine de la petite enfance qui permet la dispense de formation obligatoire (CAP petite enfance, auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, puéricultrice) ou d'une formation d'assistant familial, en joindre une copie
- le formulaire d'autorisation de mise en ligne de données personnelles sur le site de la CAF www.mon-enfant.fr
- Formulaire relatif aux appareils fixes ou de production d'eau chaude sanitaire afin de vérifier si le candidat est concerné par la production des pièces suivantes :
 - La copie de l'attestation de visite annuelle pour les appareils de chauffage
 - La copie du certificat de ramonage
 - La copie de l'attestation d'entretien de la chaudière
- En cas de logement antérieur au 1^{er} janvier 1949**, une copie du constat de risque d'exposition au plomb pourra être demandée lors de la visite à votre domicile



Les pièces complémentaires pour :

Le renouvellement d'agrément

- document attestant que la personne intéressée a suivi la formation obligatoire et s'est présentée à l'épreuve qui la sanctionne et précisant si elle a réussi cette épreuve (pour les assistantes maternelles employées par une crèche familiale, mention obligatoire de la note, qui doit être supérieure ou égale à 10/20 pour un renouvellement pour 10 ans)
- planning des enfants accueillis
- attestation d'assurance « Responsabilité civile professionnelle », en cours de validité

Une demande d'exercice en MAM

- attestation d'assurance « Incendie, Accidents et Risques Divers »
- copie de l'autorisation d'ouverture au public du maire de la commune d'implantation de la MAM. Si la MAM est un établissement de 5^e catégorie, en l'absence de décision du maire, la copie du dossier de demande d'ouverture déposé en mairie daté d'au moins 5 mois suffit

DOSSIER MÉDICAL

A joindre aux autres pièces du dossier, sous pli confidentiel

- Certificat médical d'aptitude à la fonction d'assistant(e) maternel(e) délivré par le médecin traitant
 - contenant la notion de preuve écrite de la vaccination B.C.G. (vaccination obligatoire des membres des professions à caractère sanitaire et social)
 - contenant le résultat d'une IDR (intra dermo réaction) de moins de trois mois comme test de référence dans le cadre de la surveillance des professions à caractère sanitaire et social (arrêté du 13 juillet 2004)